



## Service communication

Pierre Estadiou / 05 49 64 85 26 / [estadieupi@cc-parthenay-gatine.fr](mailto:estadieupi@cc-parthenay-gatine.fr)

## INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

*Elus :* Daniel Longeard, adjoint en charge de la sécurité

*Service :* Pascal Arnoux, responsable du service police municipale

## NOTE DE PRESSE

# Vidéo-protection : installation de caméras dans le centre-ville

**Afin d'assurer la tranquillité publique et de lutter contre les incivilités, la Ville de Parthenay souhaite mettre en place un système de vidéo-protection. Un dispositif qui s'inscrit dans une politique de sécurité plus globale.**

## Vidéo-protection : une volonté de la population

**Du 22 mars au 16 avril 2018**, la Ville de Parthenay a sollicité les habitants, via une enquête en ligne, afin de connaître leur opinion sur l'installation de caméra sur l'espace public. Au total, 543 personnes se sont exprimées, dont 76% de manière favorable.

Les élus sont allés dans ce sens, lors de la session du **conseil municipal du jeudi 13 décembre 2018**, en adoptant la mise en place de caméras dans le centre-ville.

**Fin novembre 2019**, la préfecture des Deux-Sèvres a rendu son arrêt, autorisant le déploiement de la vidéo-protection au sein de la commune.

## Objectif : assurer la sécurité des biens et des personnes

Le déploiement du dispositif de vidéo-protection répond à plusieurs objectifs :

- Assurer la sécurité des personnes
- Assurer la protection des biens
- Lutter contre les incivilités
- Apporter une aide à l'élucidation des enquêtes

Les images prises par les caméras seront enregistrées pendant 15 jours et la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) assurera le strict respect de la vie privée des habitants.

## Une mise en place en deux temps

Le chantier de déploiement des caméras se fera en deux tranches :

- **De mi-novembre 2019 à fin février 2020** : une tranche ferme, concernant **sept sites** (place des Bancs, place du Drapeau, place des Martyrs, place de la Mairie, esplanade Pompidou, rue Jean-Jaurès, place de la Saunerie). Au total, **13 caméras** seront installées à ces emplacements.
- **Une tranche optionnelle**, place Michelet et dans le quartier de la Gare.

Dans un souci de rationalisation du coût des travaux et de sécurisation des données, ce déploiement sera lié au développement de la fibre à Parthenay.

## Une politique de sécurité plus globale

La vidéo-protection se veut comme **un outil supplémentaire** dans la panoplie de dispositifs de sécurité de Parthenay, comprenant :

- Des patrouilles de la Police municipale les soirs et week-ends
- L'armement des agents de police
- La surveillance des logements lors de départs en vacances, opération tranquillité vacances
- Un arrêté interdisant la consommation de boissons alcoolisées dans les lieux publics
- Le dispositif Parthenaisiens vigilants dans les quartiers des Terres rouges et du Maréchal Leclerc
- Un programme pluriannuel de sécurisation des bâtiments publics (alarme, vidéoprotection)